

Grand-Duché de Luxembourg

ETABLISSEMENT DE
RADIODIFFUSION SOCIOCULTURELLE
ETABLISSEMENT PUBLIC

Procès-verbal
de la réunion N° 254 du Conseil d'administration RSC
du 26 mars 2019
(3/2019)

Présents :

Monsieur	Laurent Loschetter, Président
Mesdames	Tania Brugnoli, Nancy Braun, Véronique Faber, Dominique Hansen, Michèle Vallenthin, Membres
Messieurs	Jean-Marie Haensel, François Mousel, Charles Muller, Membres
Madame	Laure Bourguignon, Secrétaire

Excusés :

Madame	Céline Flammang, Commissaire de Gouvernement
--------	--

1. Adoption de l'ordre du jour

Les membres approuvent l'ordre du jour proposé.

2. Adoption du projet du procès-verbal de la réunion du 14 février 2019

Le procès-verbal de la réunion du 14 février 2019 est adopté.

3. Approbation des comptes annuels pour l'exercice 2018 et du rapport du réviseur d'entreprise

Les membres du Conseil approuvent les comptes annuels pour l'exercice 2018 et le rapport du réviseur, mais soulignent que la perte n'est pas structurelle. Il est créé un groupe de travail 'budget' qui a comme but d'analyser la proposition pour le budget de 2019. Il est également décidé de soumettre le budget au nouveau directeur pour commentaire et afin de faire toute proposition qu'il juge utile..

4. Présentation par le groupe de travail 'recrutement' des trois candidats retenus au poste de Directeur

Le groupe de travail 'recrutement' présente les trois candidats qui ont été retenus après le processus de sélection.

5. Vote pour la nomination du directeur

Le vote a lieu conformément à l'article 16 du Règlement d'ordre intérieur. La totalité des membres du Conseil étant présents, il est procédé au vote. Le vote est secret et exprimé par écrit. Chaque administrateur dispose d'une voix. Le candidat Monsieur Marc Gerges a été élu nouveau directeur.

6. Mandat au groupe de travail 'recrutement' de finaliser le contrat de travail avec le candidat retenu et de préparer la communication interne et externe

Les membres du Conseil donnent mandat au groupe de travail 'recrutement' de finaliser le contrat de travail avec le candidat retenu. La communication interne et externe se fera dès la signature du contrat de travail.

7. Discussion sur les premiers actes du nouveau directeur

Les premières tâches du nouveau directeur comprendront, entre autres :

- la participation à la revue de la proposition de budget 2019 élaborée sous l'ancien directeur,
- la participation à l'élaboration du rapport d'activités,
- la revue de la note préparée par le Conseil sur base du rapport de l'EBU et l'élaboration d'un plan d'action à court et moyen terme y afférant,
- le suivi des discussions politiques à la Chambre des Députés sur toutes les matières concernant le 100.7, et
- la participation aux réunions organisées par l'EBU.

8. Divers

La date de la prochaine réunion du Conseil est fixée à jeudi, le 2 mai 2019, au siège de la radio. Il est prévu d'y inviter également Monsieur Marc Gerges.

Luxembourg, le 26 mars 2019



Laurent LOSCHETTER
Président



Laure BOURGUIGNON
Secrétaire